

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20636**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations - Métiers de la comptabilité et de la gestion : Comptabilité et paye

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université du Maine - Le Mans

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université du Maine, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilite, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

établissement des éléments nécessaires à la paye

analyse des contrats de travail et de leurs implications dans le doaine de la paye et des charges sociales

- Disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social
- Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie
- Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique
- Etre un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux
- Etre capable d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales
- Etre capable d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines
- Connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités
- Maîtriser la comptabilité des charges de personnel
- Etre en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie
- Savoir présenter un tableau de bord du social

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- entreprises employant du personnel quelle que soit leur activité ;
 - cabinets d'expertise comptable
- Responsable paie et gestion du social
Gestionnaire de la paie et du temps de travail
Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
Responsable des ressources humaines
Assistant ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Economie du travail et GRH (30 h, 3 ECTS)

Organisation et gestion des ressources humaines (30 h, 3 ECTS)

Evolution de la masse salariale, tableau de bord (22 h, 2 ECTS)

Anglais (30 h, 3 ECTS)

Méthodologie de projet (8h, 1 ECTS)

Droit du travail individuel (36 h, 3 ECTS)

Droit du travail collectif (30 h, 3 ECTS)

Droit de la protection sociale (40 h, 3 ECTS)

Comptabilité et fiscalité de la paie (16 h, 2 ECTS)

La paie dans le système d'information de l'organisation (25h, 3 ECTS)

Les progiciels de paie (30h, 3 ECTS)

La paie, les éléments complémentaires de rémunération (60 h, 3 ECTS)

Les paies spécifiques (15h, 2 ECTS)

Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires (20h, 1 ECTS)

Mise en situation professionnelle (20 ECTS)

40 % des enseignements sont effectués par des professionnels.

Effectifs : 20 étudiants

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (enseignants et professionnels) (loi 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels (Décret n° 2002-590 24/04/2002) - VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au J.O. du 24/11/99

N° d'habilitation : n° 20100623

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation_et_insertion_professionnelle/le-devenir-des-diplomes-de-lp-et-master.html

Autres sources d'information :

<http://www.iut.univ-lemans.fr/>

<http://www.iutpaysdelaloire.org/>

<http://www.univ-lemans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université du Maine - Le Mans : Pays de la Loire - Sarthe (72) [Le Mans]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :